



**Conférence Générale**  
31e session  
Rapport

**Генеральная конференция**  
31-я сессия  
Доклад

rep

Paris 2001

**General Conference**  
31st session  
Report

**المؤتمر العام**  
الدورة الحادية والثلاثون  
تقرير

**Conferencia General**  
31ª reunión  
Informe

大会  
第三十一届会议  
报告

31 C/REP/7  
14 septembre 2001  
Original espagnol

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT  
INTERNATIONAL DE L'UNESCO POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES (IESALC)  
SUR LES ACTIVITES DE L'INSTITUT (2000-2001)**

**PRESENTATION**

**Source :** Décision 155 EX/6.3, résolution 30 C/7.

**Antécédents :** Conformément aux dispositions du paragraphe 5.2.2 de l'article V de ses Statuts, le Conseil d'administration de l'Institut soumet à la Conférence générale un rapport sur les activités de cet établissement.

**Objet :** Le rapport donne un aperçu des programmes de l'Institut concernant le renforcement des capacités institutionnelles, les procédures d'évaluation et d'homologation, le suivi du Cadre d'action de Dakar, la constitution de réseaux et la diffusion de l'information ainsi que l'assistance technique et la coopération. Le présent document est le premier rapport biennal que l'Institut soumet à la Conférence générale. Au cours de la période considérée, l'Institut s'est efforcé de développer les capacités des Etats membres de la région concernant l'enseignement supérieur et le suivi des recommandations de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, ainsi que sa propre capacité de mieux servir la région.

**Décision requise :** Le présent rapport n'appelle aucune décision.

## INTRODUCTION

Au nom du Conseil d'administration de l'IESALC, je suis heureux de présenter ci-joint le rapport d'activité de l'Institut pour 2000-2001.

Aníbal Y. Jozami  
Président du Conseil d'administration  
de l'IESALC

### I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. La période considérée a été principalement marquée par la constitution des organes directeurs de l'Institut : le *Conseil d'administration* et le *Comité exécutif*. Conformément aux Statuts de l'IESALC, approuvés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1998 (déc. 155 EX/6.3), le Conseil d'administration a tenu, les 4 et 5 mai, au Siège de l'Institut à Caracas (Venezuela), sa première réunion, au cours de laquelle il a adopté son règlement intérieur, établi son Comité exécutif et approuvé le plan de travail pour l'année 2000.

2. Le Comité exécutif s'est réuni à deux reprises en 2000, les 11 et 12 juillet, à Saint-Domingue (République dominicaine), et le 1er septembre à Caracas (Venezuela). L'objectif de ces deux réunions était d'analyser et d'évaluer les candidatures au poste de directeur de l'Institut. Le Président du Conseil d'administration, assisté du représentant de Haïti en sa qualité de membre du Comité exécutif, du Sous-Directeur général pour l'éducation par intérim et du responsable du recrutement au Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM) de l'Organisation, a eu des entretiens les 2 et 3 décembre 2000 à Boca Chica (République dominicaine), avec les cinq candidats présélectionnés par le Comité exécutif. Parmi les candidats retenus par le Président du Conseil d'administration, le Directeur général a choisi de nommer au poste de directeur de l'Institut M. Claudio Rama, qui a pris ses fonctions le 13 mai 2001.

3. Conformément à la disposition 3 (*Sessions extraordinaires*) de son Règlement intérieur, le *Conseil d'administration* de l'IESALC a tenu, à la demande de son Président, une *Première session extraordinaire* au Siège de l'Institut à Caracas (Venezuela), les 28 et 29 mai 2001.

### II. DOMAINES DE PROGRAMME

4. Les activités du programme de l'IESALC pour 2000 s'articulaient autour de cinq grands axes conformément aux priorités définies par les Etats membres tant à la Conférence régionale de l'enseignement supérieur, organisée à La Havane (Cuba) en 1996, que dans la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur (1998).

5. A la *Session extraordinaire* tenue en mai 2001, compte tenu des changements intervenus dans la structure interne de l'Organisation et des bureaux hors Siège et sur la base du document 161 EX/41 proposant une stratégie d'ensemble pour les instituts de l'UNESCO pour l'éducation et leurs organes directeurs, les membres du Conseil ont autorisé leur nouveau directeur à concentrer les activités du programme, pour le reste de l'année 2001, sur l'élaboration de trois ou quatre grands projets de portée régionale, dont l'exécution au cours de l'exercice biennal suivant devait être financée par des fonds extrabudgétaires. En outre, la création de points focaux de l'IESALC, proposée et approuvée par le Conseil et le Comité

exécutif à leurs réunions respectives de mai et juillet 2000, est suspendue en attendant que le Conseil exécutif et la Conférence générale se prononcent sur la stratégie à suivre en ce qui concerne les instituts et le processus de décentralisation.

6. Conformément au mandat du Conseil, le travail entrepris s'articule autour de trois grands axes de portée régionale et de la formulation de projets selon ces axes : (i) système d'auto-évaluation universitaire (SAU) ; (ii) observatoire numérique de l'enseignement supérieur ; (iii) coopération et échanges universitaires multiculturels pour le bassin des Caraïbes. Les activités initiales de ces sous-programmes ont consisté, pour l'essentiel, à concevoir et définir les axes d'action stratégiques, les objectifs généraux et particuliers, en fonction des besoins et des demandes tant des institutions que des gouvernements, à en préciser la portée régionale et nationale et à identifier les institutions ou réseaux spécialisés éventuellement intéressés par l'exécution de ces activités et habilités à le faire.

### **Renforcement des capacités des institutions d'enseignement supérieur de la région**

7. Ces activités ont pour objectif de fournir un cadre d'analyse et de réflexion concernant la situation des institutions d'enseignement supérieur et de contribuer à l'étude de la problématique de ce degré de l'enseignement en Amérique latine et dans les Caraïbes ; de contribuer à la formation et au perfectionnement des cadres de direction, universitaires et administratifs, par une meilleure connaissance des aspects les plus importants de l'administration universitaire et de leur relation avec la gestion des processus d'enseignement, de recherche et de vulgarisation ; et d'édifier une capacité prospective grâce à l'étude des notions essentielles, des méthodes, des techniques et des pratiques permettant d'élaborer des modèles de propositions de transformation et de développement de l'enseignement supérieur. Pour atteindre ces objectifs, l'Institut met à profit la capacité existant au sein du *Réseau régional des chaires et réseaux IESALC/UNESCO de l'enseignement supérieur (RESALC)*, ainsi que la coopération des organisations non gouvernementales spécialisées, régionales et sous-régionales (notamment UDUAL, AUGM, CSUCA, UNAMAZ, OUI, CINDA et ASCUN).

8. L'IESALC a continué de collaborer aux *Cours interaméricains de gestion et de leadership universitaires (IGLU)* organisés sous les auspices de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) en divers endroits d'Amérique latine et des Caraïbes, et il a participé en 2000 au *Cours IGLU* de l'Université autonome du Nuevo León (Monterrey) au Mexique - qui a rassemblé 28 responsables d'universités du Mexique et d'Amérique centrale -, au *IVe Cours IGLU - Caraïbes*, organisé à Saint-Domingue (République dominicaine) qui a réuni 22 universitaires du Venezuela, de Cuba, d'Amérique centrale et de la République dominicaine, et au *Ve Cours IGLU de gestion universitaire* qui s'est tenu en juillet 2001 à l'Université Simón Bolívar (USB) du Venezuela.

9. L'IESALC a financé et organisé, entre le 18 juin et le 13 juillet 2001 à Managua (Nicaragua), en coopération avec l'Université américaine du Nicaragua, le Conseil supérieur centraméricain (CSUCA) et l'OUI, le *Cours de gestion universitaire destiné au personnel de direction des universités d'Amérique centrale*, ainsi que la *Réunion internationale d'analyse sur la gestion et le financement universitaires*, organisée à La Havane, du 6 au 8 décembre 2000, par la chaire UNESCO de gestion universitaire du CEPES/Université de La Havane et le Ministère de l'enseignement supérieur de Cuba. A cette réunion, des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur du Brésil, de Colombie, d'Equateur, d'Espagne,

du Mexique, du Venezuela et de Cuba ont procédé à une analyse comparative des différents modèles de gestion économique-financière des établissements représentés.

10. L'IESALC a participé à la Conférence sur *L'enseignement à distance dans les petits Etats* (juillet 2000), organisée par le Centre d'enseignement à distance de l'Université des Antilles occidentales (UWIDEC), le Secrétariat de CARICOM et le Bureau de l'UNESCO à la Jamaïque. A la suite de cette Conférence, des efforts ont été faits pour consolider le réseau d'enseignement à distance de l'UWIDEC, qui dessert tous les pays et territoires où opère l'université susmentionnée, et espère ainsi bénéficier d'une assistance technique de l'IESALC. L'Institut a participé à la *Première Conférence latino-américaine des parcs technologiques et pépinières d'entreprises*, organisée à Panama, en septembre 2000, par le Tecnoparc international de la cité du savoir de Panama et la Section latino-américaine de l'Association internationale des technopoles (IASP). En février 2001, pour procéder à un échange d'idées sur l'utilisation des technologies numériques dans l'enseignement à distance et relancer le projet d'enseignement postsecondaire à distance, amorcé par le Consortium d'universités en 1995, l'IESALC a financé le séminaire sur les *nouveaux environnements de l'enseignement supérieur à distance*, organisé par le Consortium d'universités du Pérou (Cayetano Heredia, Lima, Pacifique et Université catholique), et il a participé à ses travaux.

11. L'IESALC a continué d'aider l'Université autonome Juan Misael Saracho (UAJMS) de Tarija (Bolivie) à exécuter son plan pilote de transformation et à mettre en place un *système d'enseignement virtuel à distance*, articulé sur le système d'enseignement présentiel de cette université. L'Institut a également participé au *Colloque international sur le plurilinguisme dans la société de l'information* (Paris, mars 2001), et plus particulièrement au débat sur le thème concernant l'enseignement supérieur et le multilinguisme dans l'Internet.

12. En avril 2001, a été inaugurée l'antenne de l'IESALC à Trinité et Tobago, et un *séminaire-atelier sous-régional IPE/IESALC sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur pour les pays des Caraïbes* a été organisé conjointement avec l'Université des Antilles occidentales (UWI).

13. Dans le cadre des activités relatives à l'utilisation des technologies numériques de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur et sur le lieu de travail, et en vue de promouvoir la coopération entre l'université, l'entreprise et l'Etat dans le domaine de l'éducation permanente, tout au long de la vie et sans frontières, l'IESALC a lancé en 2000 un projet de recherche et d'action dans ce domaine. Dans le cadre de ce projet, les activités suivantes ont été menées : (1) conception d'une base de données sur les expériences de collaboration entre l'université, l'entreprise et l'Etat dans ce domaine ; (2) lancement de la collecte d'informations pour alimenter la base de données précitée.

14. L'IESALC a apporté un appui et participé au lancement du *Programme de formation du personnel universitaire de l'enseignement supérieur à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication* ; il a également participé au séminaire, organisé en mai 2001, au Danemark, par l'AIU, l'IAUP, la CRE et l'Université danoise d'Aalborg, sur le *partage des connaissances relatives aux technologies de l'information à l'université*.

15. En juin 2001, l'IESALC a financé le séminaire sur *L'université au XXIe siècle : enjeux et stratégies*, organisé par le Centre interuniversitaire pour le développement (CINDA), l'Université catholique Madre y Maestra et l'Institut technologique de Saint-Domingue (République dominicaine), et a participé à ses travaux. Par ailleurs, un document a commencé d'être élaboré qui présente les différences d'analyse et de recommandations contenues dans le

document international établi par le groupe de travail UNESCO/Banque mondiale sur *l'enseignement supérieur dans les pays en développement : dangers et promesses*, ainsi que les réflexions et propositions qui sont aujourd'hui au centre du débat en Amérique latine.

16. En juin 2001, à l'invitation de l'Université des Andes (UNIANDES) de Colombie, le Directeur de l'IESALC a participé comme rapporteur principal au congrès national sur *L'enseignement supérieur, défi mondial et réponse nationale*, qui avait pour objectif de rechercher un consensus au niveau national sur l'élaboration d'une politique d'Etat en matière d'enseignement supérieur. Il a à son tour pris contact avec les autorités nationales impliquées dans l'enseignement supérieur (ICFES) et les représentants de l'Association des universités de Colombie (ASCUN), afin d'associer ces deux institutions à la mise au point des grands projets que l'Institut mettra en oeuvre au cours de l'exercice biennal à venir. A titre de contribution au projet d'observatoire de l'enseignement supérieur, l'ICFES financera le rapport de la Colombie sur l'enseignement supérieur.

17. L'IESALC a participé à la *Conférence internationale sur les réseaux télématiques*, organisée par l'Internet Society à Stockholm (Suède), en juin 2001. Il a coordonné le thème relatif à la mobilité virtuelle et géographique dans l'apprentissage permanent au niveau de l'enseignement supérieur, en relation avec le thème central de la Conférence, intitulé "La mobilité sur l'Internet : pour une intelligence mondiale répartie, en tout lieu et tout temps". En juin 2001, l'IESALC a participé aux *Journées ibéro-américaines sur les multimédias éducatifs*, organisées à l'Université de Barcelone (Espagne) ainsi qu'à la *Conférence ibéro-américaine sur l'enseignement virtuel*, réunie à Madrid (Espagne) par l'organisation ibéro-américaine Virtual Educa. L'IESALC a coordonné, dans le cadre de cette manifestation, le thème relatif aux universités virtuelles et aux centres d'enseignement à distance.

### **Programme de consultation en matière d'évaluation et d'homologation institutionnelles**

18. Ces activités ont pour *objectifs particuliers* de promouvoir les mécanismes nationaux et régionaux permettant d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur dans le cadre des procédures d'évaluation et d'homologation ; de consolider les systèmes nationaux existant dans ce domaine et de susciter la création de systèmes nationaux, régionaux et sous-régionaux d'homologation et d'évaluation grâce à la formation des ressources humaines au niveau national et à la promotion de recherches comparées, menées en coopération dans ce domaine. Pour atteindre ces objectifs et mener à bien les principales activités de ce programme, l'Institut a bénéficié de l'expertise existant au sein du REALC ainsi que de la coopération des organismes nationaux spécialisés.

19. L'IESALC a appuyé le Plan de transformation de l'*Université autonome "Juan Misael Saracho"* de Tarija (Bolivie), apportant un concours financier et technique au projet de refonte des programmes des 26 filières d'études de l'institution et menant à bien en novembre la quatrième mission consultative qui avait pour but d'analyser avec les responsables de l'institution les progrès réalisés et de reformuler le Plan de travail conjoint pour 2001.

20. Dans le cadre du *processus d'évaluation institutionnelle de l'Université centrale du Venezuela (UCV)*, l'IESALC a financé et organisé en février 2000, conjointement avec la Commission d'évaluation institutionnelle (CEI) de cette université, la mission d'un expert du Réseau d'évaluation et d'homologation (REALC). En décembre, à la demande du Rectorat de l'UCV, l'IESALC a organisé la mission et fait appel aux services d'un consultant du REALC pour constituer l'équipe de pairs chargés de réaliser l'évaluation externe destinée à compléter

le processus d'auto-évaluation entrepris par l'Institut de psychologie de la faculté des lettres et des sciences de l'éducation de ladite université.

21. L'IESALC a continué d'apporter une assistance technique au Comité de coordination régionale (CCR) du secteur de l'éducation du MERCOSUR, chargé de la mise en oeuvre du mémorandum d'accord relatif à la création et à la mise en route d'un *mécanisme expérimental d'homologation des cursus pour la reconnaissance des titres de l'enseignement universitaire dans les pays du MERCOSUR*, signé en juin 1998 par les ministres de l'éducation des pays du Marché commun du Sud et ceux des Etats associés, Chili et Bolivie. En mars 2000, il a organisé et financé la participation de spécialistes du REALC au *troisième Séminaire-atelier de formation à l'évaluation et à l'homologation régionales des cursus universitaires*, qui a rassemblé, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), les coordonnateurs et plusieurs spécialistes de chacune des commissions consultatives par filière d'enseignement des six pays concernés.

22. Dans le cadre de l'assistance technique que l'IESALC fournit depuis 1997 au processus d'évaluation institutionnelle de l'Université de la République de l'Uruguay (UDELAR), un spécialiste du REALC a effectué, en mars 2000, une mission consultative auprès de la Commission centrale d'évaluation institutionnelle (CCEI) de cette université, comprenant (i) l'organisation d'un atelier de formation destiné aux membres de la CCEI sur les différentes étapes du processus d'auto-évaluation institutionnelle ; (ii) l'analyse des éléments nécessaires pour poser le diagnostic d'évaluation de l'université, incluant les activités d'enseignement, de recherche et de vulgarisation ; (iii) l'élaboration, conjointement avec la CCEI, d'une proposition de base pour les indicateurs de qualité ; (iv) la présentation de cette proposition à la CCEI élargie aux responsables des commissions d'auto-évaluation des différentes facultés et filières d'enseignement de l'UDELAR.

23. Sous les auspices de l'OEI et de l'IIBE/Argentine, l'IESALC a financé et organisé conjointement avec la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO/Argentine), un *Séminaire-atelier sur la gestion, l'évaluation et l'homologation des établissements d'enseignement supérieur* (Buenos Aires, novembre 2000), et il a participé à ses travaux. Ces travaux se sont déroulés dans le cadre de deux instances distinctes : un groupe composé d'experts internationaux, qui a analysé les réformes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et ses perspectives, ainsi que l'impact de la mondialisation sur les politiques éducatives régionales, et l'atelier proprement dit, au cours duquel ont été présentées les études de cas sur l'évaluation universitaire se rapportant à trois pays de la région (Argentine, Brésil et Mexique) ainsi que d'autres expériences extérieures à la région (Finlande, organisme d'homologation de l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis) et un tableau comparatif sur l'Amérique latine élaboré pour l'institut pédagogique de l'Université de Harvard. Une centaine de personnes, universitaires et fonctionnaires, ont participé à cet atelier.

24. Deux spécialistes du Réseau IESALC/UNESCO d'évaluation et d'homologation (REALC) ont été choisis pour former le groupe de pairs universitaires internationaux qui a réalisé, en juin 2001, l'évaluation externe des universités privées de Santa Cruz de la Sierra (UPSA) et Nuestra Señora de la Paz (UNIPAZ) dans le cadre du programme d'évaluation auquel le vice-ministère de l'enseignement supérieur de Bolivie a entrepris de soumettre les universités privées afin de leur conférer le statut d'université à part entière.

25. En juillet 2001, le Directeur de l'IESALC s'est rendu en Uruguay pour examiner l'état d'avancement du projet d'évaluation institutionnelle de l'Université de la République (UDELAR) et voir où en était le processus d'homologation régionale des cursus du

MERCOSUR. A son tour, il est convenu avec le Recteur de l'UDELAR que celle-ci financerait et réaliserait l'étude de cas relative à ce pays, le Bureau de l'UNESCO à Montevideo se chargeant quant à lui de financer la monographie concernant la situation de l'enseignement supérieur au Paraguay.

### **Suivi des décisions du Forum international sur l'éducation**

26. Ces activités ont pour *objectifs particuliers* de favoriser et de renforcer les points d'articulation entre la réforme de l'enseignement de base (primaire et secondaire) et celle de l'enseignement supérieur, en mettant à profit les connaissances accumulées grâce aux travaux de recherche de l'Institut ou d'autres établissements dans le cadre de leurs programmes et d'encourager le perfectionnement, le recyclage et l'éducation permanente.

27. L'IESALC a élaboré à l'intention du Comité régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a tenu sa septième session en mars 2001 (PROMEDLAC VII), les bases d'une *proposition de coopération entre l'enseignement supérieur et l'éducation pour tous* dans la région, dans quatre domaines en particulier : (i) recherche pédagogique pour l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement ; (ii) formation initiale et formation continue des enseignants et des responsables du système d'enseignement de base et moyen ; (iii) alphabétisation et formation continue des adultes à tous les niveaux, qu'ils soient ou non insérés dans le monde du travail ; (iv) formation continue du personnel engagé dans la vie économique à différents niveaux et dans différents secteurs professionnels.

### **Echange et développement de l'information**

28. Ces activités ont pour *objectifs particuliers* de développer la capacité des institutions de la région de se doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les utiliser dans l'enseignement, la recherche et la gestion ; de faciliter et d'appuyer les travaux des groupes de recherche et des universitaires impliqués dans l'enseignement supérieur et de diffuser les résultats de leurs travaux à travers son Service d'information et de documentation (SID) ; de créer un forum consultatif élargi dans la région incluant les organisations, associations, réseaux et programmes de coopération intervenant dans son domaine de compétence en encourageant à cet effet la constitution de réseaux de coopération. Pour atteindre ces objectifs et exécuter les principales activités de ce programme, l'Institut s'appuie fondamentalement sur les services d'information, les centres et réseaux spécialisés ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales de l'enseignement supérieur nationales, sous-régionales et régionales, notamment AIU, UDUAL, OUI, AUGM, CSUCA, UNAMAZ et AIPU.

29. En coopération avec l'OUI et l'Université Simón Bolívar (USB), l'Institut a financé en partie la *première Convention des représentants des organismes de coopération interuniversitaire*, qui s'est tenue à Caracas (Venezuela) en octobre 2000, et il a collaboré à son organisation et participé à ses travaux. Cette réunion avait pour objectif d'identifier, à partir des plans d'action des différentes institutions et associations concernées par l'enseignement supérieur, les programmes et projets d'intérêt commun ; d'établir des accords stratégiques de coopération pour promouvoir l'exécution d'actions et la diffusion des résultats dans le secteur universitaire sous-régional, régional et international ; et de constituer une équipe de travail permanente qui assure le suivi des activités et en évalue les résultats. Ont participé à cette réunion les représentants de 17 organisations et associations nationales, sous-régionales et régionales.

30. L'Institut a financé le *Ve Congrès ibéro-américain d'informatique éducative*, organisé par le *Réseau ibéro-américain d'informatique éducative (RIBIE)* à Viña del Mar (Chili), en décembre 2000, et il a collaboré à son organisation et participé à ses travaux. Dans le cadre de ce congrès, un colloque a été organisé sur le thème de "La formation à l'aide des médias virtuels à l'université et dans l'entreprise", qui renvoie au projet régional de recherche et d'action de l'IESALC concernant la collaboration université-entreprise en matière d'éducation permanente grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

31. A titre de contribution au renforcement des capacités d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur, l'IESALC a participé à la 66e Réunion plénière du Conseil des recteurs des universités brésiliennes (CRUB), organisée à Brasilia en décembre 2000. Cette réunion a été spécialement consacrée au thème de l'enseignement à distance.

32. Suite à la révision du Programme et budget de l'IESALC opérée par le Comité exécutif de l'Institut lors de sa première session (République dominicaine, 2000), une augmentation des crédits alloués aux activités d'information et de documentation a été obtenue en faveur d'une série d'actions qu'il était impossible de différer et qui ont permis entre autres de procéder à une importante actualisation du fonds documentaire et d'assurer la couverture de la région desservie. Parmi les principales activités, il convient de signaler : (i) l'alimentation de la base de données HEDBIB (**H**igher **E**ducation **B**ibliography) coproduite par l'Association internationale des universités (AIU), l'ERIC, l'ACU, l'AUA, l'ICDL, le CEPES et l'IESALC ; (ii) l'installation de la base de données du SID sur l'Internet afin de faciliter la consultation en ligne (<http://www.biblioteca.unesco.org.ve/>) ; (iii) la mise en place de la base de données commune IESALC/OREALC, ce qui permet de rechercher - à partir de l'Internet et de manière simultanée - l'information relative à l'éducation de base et/ou à l'enseignement supérieur, détenue dans les deux centres (<http://www.biblioteca.unesco.org.ve/indexbib.html>) ; (iv) l'abonnement pour l'exercice biennal aux 12 premiers numéros de la revue électronique de la maison d'édition Francis et Taylor ; (v) la récupération électronique de 2.229 résumés analytiques disponibles jusque-là sous forme imprimée seulement ; et (vi) l'établissement de liaisons électroniques à travers le site Web avec les principaux organismes nationaux, sous-régionaux et régionaux spécialisés, notamment RISEU, CINDA, CESU, UDUAL, UNAMAZ, AUGM, CSUCA.

### **Assistance technique et coopération internationale**

33. Le Conseil d'administration a approuvé ce domaine de programme afin que l'Institut puisse disposer des ressources nécessaires pour faire face aux demandes ponctuelles d'assistance technique ou financière d'un Etat membre de la région et couvrir les dépenses d'activités statutaires - telles que les réunions du Conseil d'administration, du Comité exécutif ou du Comité régional chargé de l'application de la Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur.

34. L'IESALC a soumis au Ministère de l'éducation du Venezuela deux grands projets nationaux sur l'enseignement supérieur : (i) un programme d'auto-évaluation institutionnelle, et (ii) un projet de renforcement des capacités des étudiants. Les spécialistes de l'IESALC ont élaboré les descriptifs de projet qui sont actuellement analysés par les instances gouvernementales compétentes. Dans le cadre des nouvelles politiques et stratégies de coopération internationale, notamment de portée régionale, le Conseil d'administration s'est

demandé s'il y avait lieu d'ajouter au programme déjà existant de centres ou organisations associées, lancé en 1998, la *création de points focaux de l'IESALC*. Des négociations ont été menées à bien avec les représentants des Caraïbes (CARICOM) en vue de l'ouverture du point focal de l'IESALC dans cette région. En ce qui concerne le lieu d'implantation, le choix des autorités concernées s'est porté sur le Campus St. Augustine de l'Université des Antilles occidentales (UWI), à Trinité et Tobago.

35. Lors d'une réunion tenue le 25 mai, le Directeur de l'Institut a engagé des négociations avec le Recteur de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et le Coordonnateur de la chaire UNESCO "intégration régionale et université" (CESU/UNAM), en vue de passer avec cet établissement d'enseignement un accord de centre ou organisme associé à l'IESALC. Le 4 décembre, le Directeur s'est à nouveau rendu à Mexico afin de signer l'accord de coopération entre les deux institutions.

### **Publications**

36. En ce qui concerne les publications périodiques, l'IESALC a publié en 2000-2001 un numéro double de la revue *Educación Superior y Sociedad* ainsi que le rapport d'activité de l'Institut pour l'année 2000. Il a publié huit livres dans sa collection *Respuestas* et six autres en coédition, ainsi que de nombreux travaux pour le compte d'organismes extérieurs. Il convient de signaler que l'Unité des publications a également publié les études et documents découlant de l'activité des unités régionales SHS/LAC et CI/IS/LAC, elle a apporté son concours au Bureau de l'UNESCO en République dominicaine et s'est également chargée, au niveau national, de la promotion, de la diffusion et de la vente des publications de l'Organisation dans son ensemble.

### **III. RESSOURCES FINANCIERES**

37. Aux fins de l'exécution du Programme pour 2000-2001, l'Institut disposait de ressources financières provenant du Programme ordinaire de l'Organisation, approuvé par les États membres à la 30e session de la Conférence générale (1999), ainsi que d'autres organismes (voir tableau I).

**Tableau I**  
**Contributions reçues par l'IESALC en 2000-2001**

**IESALC**  
**CONTRIBUTIONS EN ESPECES ET EN NATURE**  
**2000-2001**

**Dollars des Etats-Unis**

**CONTRIBUTIONS EN ESPECES**

Contribution de l'UNESCO	2.359.500
<i>Contributions volontaires</i>	
- Gouvernement du pays hôte	12.550
- ASDI (Suède)	45.043
- ICETEX (Colombie)	1.175
<i>Autres recettes</i>	
- Vente de publications et prestation de services (au 22.06.01)*	149.836

**CONTRIBUTIONS EN NATURE**

- Locaux (1.100 m <sup>2</sup> ) (estimation d'après le coût du m <sup>2</sup> dans la zone concernée)	360.000
- L'eau et l'électricité font également partie de la contribution	2.928.104

**TOTAL**

**2.928.104**

\* Coûts de production non compris.

Note : *Le Compte spécial de l'IESALC a été établi en 2000. Avant cette date, le CRESALC ne jouissait pas de l'autonomie financière et relevait administrativement du Secteur de l'éducation.*

38. Comme on peut le voir d'après le tableau II, sur le montant de 2.359.500 dollars alloué par l'UNESCO au titre du Programme ordinaire pour 2000-2001, 1.289.281 dollars ont été affectés aux dépenses de personnel, 476.812 dollars aux coûts indirects de programme ou frais d'exploitation et 593.407 dollars aux activités de programme.

**Tableau II**

<b>Contribution en espèces (en dollars des Etats-Unis) 2000-2001</b>		<b>UNESCO</b>	<b>Pays hôte</b>	<b>Ressources extrabudgétaires</b>
	Programme	593.407		149.836 <sup>1</sup> 1.175 <sup>2</sup> 45.043 <sup>3</sup>
	Dépenses de personnel	1.289.281		
	Coûts indirects	476.812	12.550	
	Total	2.359.500	12.550	196.054
<b>Contribution en nature</b>	Pays hôte : bâtiment mis à disposition à titre gracieux (coût estimé à 360.000 dollars par semestre)			

<sup>1</sup> Vente de publications et prestation de services éditoriaux (non compris les coûts de production).

<sup>2</sup> Bourse ICETEX (Colombie).

<sup>3</sup> SAREC-ASDI (Suède).